

# ***LA GAZETTE DE LA TOUR***



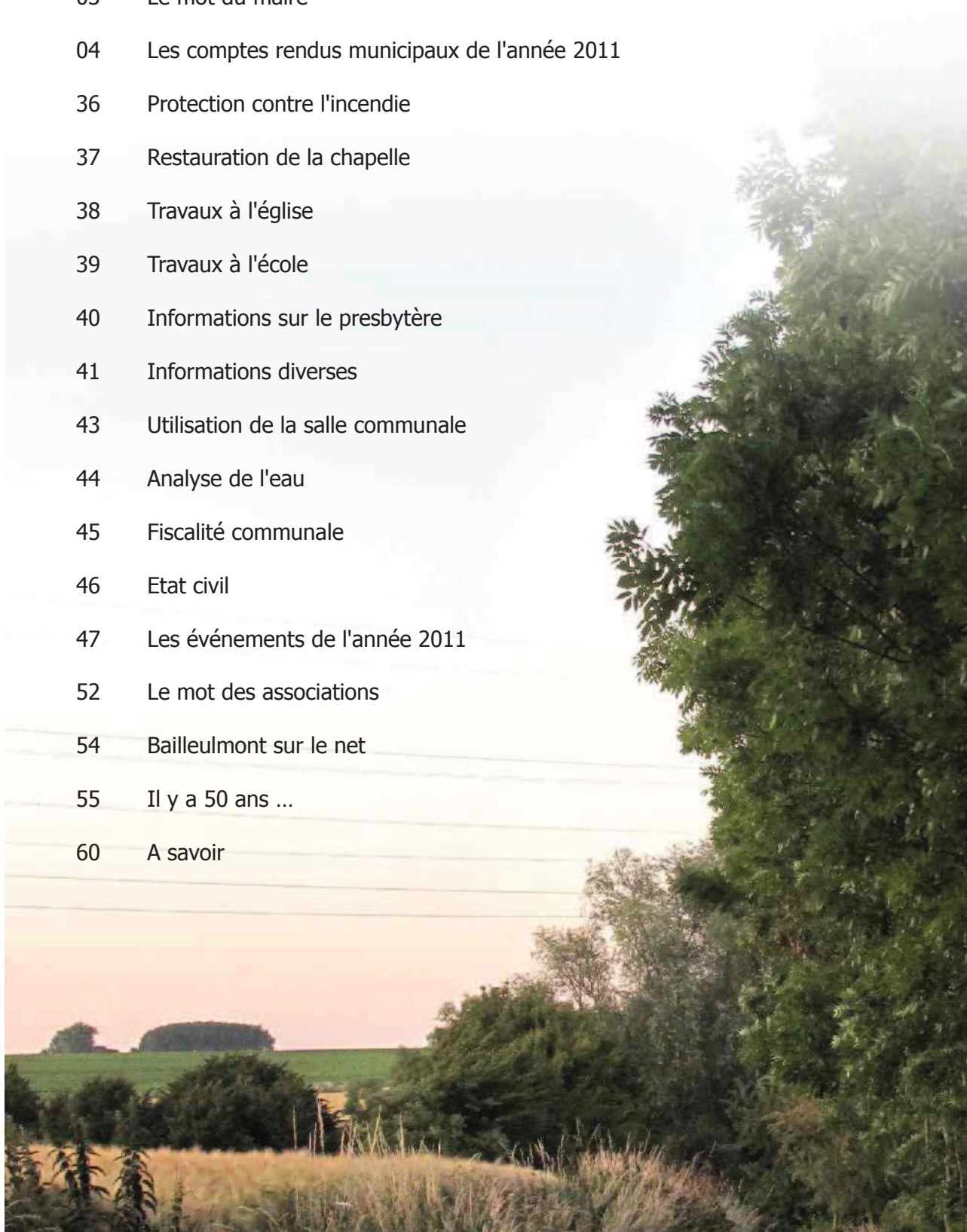
***N° 28  
Année 2011***

***Commune de Bailleulmont***



## La gazette de la tour n°28

- 03 Le mot du maire
- 04 Les comptes rendus municipaux de l'année 2011
- 36 Protection contre l'incendie
- 37 Restauration de la chapelle
- 38 Travaux à l'église
- 39 Travaux à l'école
- 40 Informations sur le presbytère
- 41 Informations diverses
- 43 Utilisation de la salle communale
- 44 Analyse de l'eau
- 45 Fiscalité communale
- 46 Etat civil
- 47 Les événements de l'année 2011
- 52 Le mot des associations
- 54 Bailleulmont sur le net
- 55 Il y a 50 ans ...
- 60 A savoir



# Le mot du Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est toujours un plaisir et un bonheur pour l'ensemble du Conseil Municipal, pour les membres du CCAS et pour moi-même de vous adresser tous nos vœux de bonne année, de bonne santé et de réussite dans vos projets pour chacun d'entre vous pour cette année 2012.

Ces vœux que nous échangeons, traduisent d'abord notre souhait partagé de progrès et de réponses optimistes pour l'avenir de notre commune. Ayons une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2011.

En 2011, la Commune a procédé à l'achat du terrain de M. et Mme Pierre CHOISY.

Des travaux de rénovation ont été réalisés dans les 2 classes et les sanitaires de l'école communale.

En ce qui concerne l'église, des travaux de consolidation de la maçonnerie et de remplacement de gouttières ont été réalisés, ainsi que la pose d'une nouvelle porte d'entrée.

Pour ce qui est de la chapelle, située à la sortie de Bailleulmont, les travaux ont démarré, puis ont été interrompus et devraient reprendre prochainement.

La voirie continue d'être entretenue régulièrement. L'année dernière des travaux ont été réalisés rue du Château, rue du Cimetière et rue de Berles. Un nouveau regard a été posé en bas de la rue du Crinchon.

Un incendie a stoppé la restauration du presbytère pendant plusieurs mois. Les travaux ont maintenant repris et devraient être terminés courant 2012.

La défense contre l'incendie est toujours en cours. (La réserve à ciel ouvert est presque terminée. Elle est réalisée en partenariat avec l'EARL VANDERPOORTEN-BONNELLE).

Enfin la construction d'un columbarium est actuellement engagée au cimetière. Les travaux doivent se terminer prochainement.

Venons-en maintenant aux prévisions 2012 :

- il faudra d'abord terminer les chantiers en cours, à savoir la chapelle, le presbytère et le columbarium
- le Conseil Municipal a décidé également de continuer le programme de défense contre l'incendie par la pose de 2 cuves enterrées, l'une rue d'En bas, l'autre rue du Crinchon
- une clôture sera posée à la limite du terrain communal nouvellement acquis
- nous poursuivrons l'entretien de la voirie
- enfin les gouttières du bâtiment scolaire seront remplacées.

Et encore une fois joyeuse année à tous !

Jacques CARPENTIER



# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 09 février 2011



L'an deux mille onze, le neuf février, à 19<sup>h</sup>00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Jacques Carpenter, Maire, suite à une convocation en date du 26 janvier 2011, dont un exemplaire a été affiché au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents: Tous les conseillers municipaux en exercice, sauf :

Absents: M. Van der Poorten (Procureur à N. Ross), M<sup>me</sup> Hellemin.

Secrétaire de séance: M. Amosé

### 1) P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme):

Monsieur le Maire accueille la représentante de l'agence <sup>ROCHER</sup> ROUGE (URBANITES) d'Arvieux, qui a été chargée par la Communauté de Communes des Vertes Vallées, qui en a la compétence, de la constitution d'un P.L.U. Une première réunion a déjà eu lieu le 12 novembre 2009 pour établir un premier diagnostic.

L'objet de la présente réunion est de donner un avis sur le premier bilan fait au niveau de la Com. de Com. des Vertes Vallées.

Le Conseil Municipal devra délibérer pour valider le projet. Sur le plan des Com. des Vertes Vallées devra être sollicité pour l'établissement d'un règlement pour le P.L.U.

Il y aura lieu d'activer la préemption pour que la commune ait un droit de regard lors de ventes éventuelles. Cette activation devra faire l'objet d'une délibération.

Une concertation intercommunale devra se tenir.

Le rapport du diagnostic devra parvenir en Jurié, par le canal de Com. des Com. des Vertes Vallées, afin de délibérer.

### 2) Questions diverses:

Remerciements de Madame Dupuis pour son avis de Noël et qui présente ses vœux au C.C.A. et au Conseil Municipal.



# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 23 février 2011



### Réunion du 23 février 2011

L'an deux mille onze, le 23 février, à 19<sup>h</sup>, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 15 février 2011 dont un exemplaire a été affiché au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux, sauf :

Étaient absent : M. Sureau (Procureur à l'Expatriation),  
M. Héliou (Maire Adjoint)

Secrétaire de séance : Monsieur Amosse.

Monsieur le Maire accueille Madame Aleria Dufour, agent de développement des Vertes Vallées, qui va apporter son concours à la réflexion et au diagnostic que mène le Conseil Municipal pour l'élaboration d'un P.L.U.i (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

#### 1) P.L.U.

Un compte-rendu plus complet a été fait par le bureau d'études "Agence Urbanités" d'Amiens. Ce compte-rendu fait état d'un diagnostic local qu'il convient d'étudier, de compléter, de rectifier et de valider ensuite.

Madame Dufour informe le Conseil Municipal de la démarche à suivre dans l'évolution de l'élaboration du P.L.U.i. Elle précise le rôle que doit tenir le Conseil Municipal. Elle donne également la démarche globale du rôle des uns et des autres.

Monsieur le Maire remercie Madame Dufour pour toutes ses explications.

Le Conseil Municipal étudie le diagnostic.

De manière globale, ce diagnostic est accepté.

Cependant quelques remarques complémentaires sont apportées :

- 1) Le dossier "chapelle" est en cours d'évolution (renovation et réhabilitation).

- 2) Un bouclage est souhaité dans la zone école.

- 3) Le dossier "presbytère" est en cours de réhabilitation.

- 4) Il faut conserver l'identité du village en respectant l'exposition sud (économie d'énergie).

- 5) Il faut conserver la ceinture verte existante.

- 6) Le Conseil Municipal souhaite un développement raisonné du village (évolution constante néanmoins).

2) Demande d'Avranches le Comte :

La dame d'Avranches le Comte demande à la commune de Baillevue de participer financièrement à la scolarisation d'une élève de notre commune dans

une classe de C.L.I.S. à Avranches.

Les frais de scolarité s'élèvent à 249,93 € pour l'année scolaire 2010/2011.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.

3) Questions diverses :

cb. Léger donne des renseignements sur le collège de Pas en Artois et sur son fonctionnement.

27. 10/11



# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 15 mars 2011



### Reunion du 15 mars 2011

Il en deux mille onze, le 15 mars, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier Maire, suite à une convocation en date du 09 mars dont un exemplaire a été affiché au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents: Tous les conseillers en exercice, sauf: absents: M. Plaisant (procuration à M. Jadaux), M. Demailly, M. Rose et M. Van Der Bosten.

Secrétaire de séance: M. Amosé.

1) Cours de garde: élections cantonales

|                                     | 8h - 10h               | 10h - 12h             | 12h - 14h                     | 14h - 16h                     | 16h - 18h                  |
|-------------------------------------|------------------------|-----------------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| 1 <sup>er</sup> Tour<br>20 mars 11  | P. Demailly<br>C. Rose | D. Savoux<br>A. Amosé | M. Helluin<br>J.M. Jadaux     | G. Léger<br>C. Van Der Bosten | H. Delporte<br>D. Plaisant |
| 2 <sup>ème</sup> Tour<br>27 mars 11 | J.M. Jadaux<br>C. Rose | D. Savoux<br>A. Amosé | G. Léger<br>C. Van Der Bosten | M. Helluin<br>J. Carpentier   | H. Delporte<br>P. Demailly |

2) Demande de participation:

La commune de Beauvieux les Loges sollicite la commune de Bailleulmont pour une participation financière d'un montant de 86,00 € correspondant aux frais de séjour à Oberlumont d'une enfant de Bailleulmont fréquentant l'école de Beauvieux, laquelle école organise un voyage à Oberlumont.

Après délibération, il est décidé, à l'unanimité, de ne pas participer à cette demande d'aide financière.

3) Assainissement rue du Guichon:

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'un tuyau d'assainissement est bouché dans le bas de la rue du Guichon et qu'il n'a pas pu être débouché par le service de nettoyage.



des égouts et puisards qui est posé récemment.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette question.

Après délibération il est décidé de creuser à l'endroit où le tuyau est bouché, de pratiquer une ouverture de ce tuyau pour le déboucher, et d'y faire poser, éventuellement, un nouveau regard pour avoir accès à l'intérieur du tuyau.

Les travaux seront réalisés sur devis, un engin de terrassement étant nécessaire.

#### 4) Questions diverses:

##### Ⓐ Terrain municipal:

Pour éviter la fréquentation du terrain municipal par des voitures, la nuit, une chaîne sera installée pour empêcher l'accès à ce terrain. (enquête de gendarmerie en cours).

##### Ⓑ Chiens dangereux:

Des renseignements auprès des services de la Préfecture (qui ont été alertés) sont en cours pour éviter la divagation, constatée récemment, d'un chien dangereux.



# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 15 avril 2011



Reunion du 15 avril 2011

L'an deux mille onze, le 15 avril, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 05 avril 2011, dont un exemplaire a été affiché au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents : Tous les conseillers en exercice, sauf :

Absent : M<sup>me</sup> Helluin (Procuration à M<sup>e</sup> Amasse) -  
M<sup>s</sup> Rose et M<sup>s</sup> Vandenpoelen

Secrétaire de séance : Monsieur André Amasse

### 1) Dévis parafoindre :

Monsieur le Président informe le conseil municipal qu'il a reçu un devis de l'entreprise Paschal concernant l'installation d'un système parafoindre sur l'installation électrique de la cloche électrique. Ce devis s'élève à 1233,15 € TTC. Il demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.

Après délibération, il est décidé dans un premier temps de solliciter l'assurance communale pour savoir si elle couvre des éventuels dégâts au coffret électrique. La décision est donc reportée.

### 2) Annulation d'une délibération :

3 délégués ont été nommés par la commune pour la représenter au niveau de la Com. des Com, service P.L.U. Cette délibération n'a pas lieu d'être.

Après délibération à l'unanimité, il est décidé d'annuler cette délibération.

### 3) Chèque à la commune :

La S.F.P. (assurance communale pour le personnel) a adressé un chèque de 1,66 € à la commune pour un remboursement d'un trop versé en 2010.

Après délibération et vote à l'unanimité, il est décidé d'accepter ce chèque.



#### 4) Micro de table :

Il est peut-être utile de prévoir l'achat d'un micro "table" ou "pupitre" pour une question de pratique, qui servirait autant à l'église que dans la salle. Le devis s'élève à la somme de 119,30 € TTC.

Après délibération et vote à l'unanimité, il est décidé d'accepter cet achat.

#### 5) P.L.U. :

Le diagnostic va être envoyé incessamment à la commune.

Il faudra alors délibérer.

Le P.A.D.D. va suivre.

#### 6) Arbres à incendie :

Des devis ont été demandés à différentes entreprises.

Les résultats seront communiqués ultérieurement.

(Monsieur Demailly a quitté la séance à 21h10).

#### 7) Résultat de l'appel d'offres :

Monsieur le Président fait savoir que la commission d'appel d'offres s'est réunie dernièrement et a ouvert les plis concernant les travaux à l'école.

2 lots ont été décidés : menuiserie et électricité.

Des informations sont données sur les devis présentés.

Après délibération et vote à l'unanimité, il est décidé :

- de retenir l'entreprise CARON pour le lot menuiserie, montant de 9467,53 € TTC.

- de retenir l'entreprise BRAULE pour le lot électricité, montant de 9433,90 € TTC.



### 8) Défibrillateur

Le Comité des Fêtes a proposé à la commune d'équiper d'un défibrillateur les locaux communaux.

Il est décidé, dans un premier temps, de prendre des renseignements sur :

- le lieu de pose
- l'entretien
- la maintenance
- le (ou les) responsable(s)
- la formation de personnels

La question sera de nouveau étudiée lors d'une prochaine réunion, après avoir recueilli les renseignements désirés.

### 9) " Droits de l'homme "

L'école de Baillencourt, comme les autres écoles primaires, a été dotée d'une affiche concernant les droits de l'homme et du citoyen, à charge pour la commune de l'encadrer ou de le mettre sous verre, afin de rendre son affichage rigide et durable.

Il est décidé à l'unanimité d'accéder à cette demande.

### 10) Questions diverses :

ⓐ Monsieur Tomasse donne des informations sur le dernier Conseil d'École qui a eu lieu à Baillencourt.

il y a quelques jours (projets de théâtre, projets d'activités sportives, sorties scolaires prévues ou réalisées, fête des écoles, cross du R.P.I., effectifs scolaires.).

ⓑ Une rencontre entre le Maire, le Directeur et les Enseignants a eu lieu. Monsieur le Maire donne un compte-rendu de cette réunion.

ⓒ Des informations sont données sur la ducasse.

ⓓ Des nappes d'autel à l'église sont vieilles et usées. Elles sont remplacées (Henri s'en occupe.)

ⓔ La location de la salle sous la tisserie ne se fera plus. Avec la salle il y aura automatiquement la tisserie.

# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 19 avril 2011



Réunion du 19 avril 2011

Il au deux mille onze, le 19 avril, à 20h00, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Jacques Barpentier, Maire, suite à une convocation en date du 11 avril 2011 dont un exemplaire a été affiché au panneau d'affichage municipal.

Étaient présents : Tous les conseillers en exercice, sauf :

Absent : Madame Helmin (procuration à M. Amosé), M. Demailly (procuration à M. Delporte), M. Rose et M. Van der Perck.

Secrétaire de séance : Monsieur André Amosé.

### 1) Compte de gestion 2010 :

Monsieur le Président présente le compte de gestion 2010 dressé par Monsieur Edouard Recouven - Receveur - Percepteur à la Trésorerie et à la Banque Postale.

Le montant des dépenses et des recettes est conforme avec la comptabilité administrative de la commune.

Après délibération et vote : 0 contre, 0 abstention, 9 pour, le compte de gestion 2010 est adopté.

### 2) Compte administratif 2010 :

Monsieur le Maire cède la présidence à Monsieur Delporte pour présenter le compte administratif 2010 de la commune dressé par Monsieur Barpentier, Maire de la commune.

Après étude des documents fournis et des informations données sur les montants financiers présentés, on constate un solde positif au 1<sup>er</sup> janvier 2010 de 358 953,26 €.

Après avoir pris en considération les dépenses et les recettes de 2010, on constate un solde positif au 31 décembre 2010 de 135 377,66 €.



Les restes à réaliser 2011 s'élèvent à 56.600 € (50.000 € pour achat de terrain + frais et 6.600 € pour consolidation église).

Après délibération et vote : 0 contre, 0 abstention, 9 pour, le compte administratif 2010 est adopté.

### 3) Affectation du résultat 2010 :

Monsieur Carpentier reprend la présidence et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation du résultat financier constaté précédemment.

Après délibération et vote : 0 contre, 0 abstention, 9 pour, il est décidé de reporter les sommes suivantes aux articles suivants :

- 75 030,52 € , au compte 002, excédent de fonctionnement.
- 60 347,08 € , au compte 001, excédent et investissement.
- 56 600,00 € , aux comptes 2114 et 21318, en reste à réaliser.

### 4) Vote des taxes locales :

Avant de voter le budget primitif 2011, Monsieur le Président demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'évolution des taxes locales, sachant que pour cette année 2011 la taxe professionnelle n'existe plus en tant que telle. Elle est remplacée par la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises).

Il faut savoir qu'à partir de cette année, suite à la réforme des collectivités territoriales et notamment de la taxe professionnelle, la commune percevra la taxe d'habitation, part communale, et la taxe d'habitation, part départementale. Par contre, au titre de la solidarité, la commune devra reverser le montant G.I.R. (Garantie Individuelle de Ressources) si celui-ci est positif.

Après délibération et vote : 0 contre, 0 abstention, 9 pour,



Le conseil municipal décide d'appliquer les taux suivants pour l'année 2011:

|  | Taux 2010 | Taux 2011 | Produit 2010 | Taux National | Taux Départemental | BASE 2011 | TAUX 2011 | PRODUIT 2011 |
|--|-----------|-----------|--------------|---------------|--------------------|-----------|-----------|--------------|
| TH<br>Taxe d'Habitation                  | 146037    | 22,92     | 33471        | 23,54         | 31,07              | 147800    | 22,92     | 33876        |
| TFB<br>Taxe Foncier Bâti                 | 88507     | 14,28     | 12639        | 19,67         | 26,86              | 88400     | 14,28     | 12624        |
| TFN<br>Taxe Foncier Non Bâti             | 36309     | 48,02     | 17436        | 48,18         | 48,22              | 37000     | 48,02     | 17767        |
| CFE<br>Contribution Foncière Entreprises | 7541      | 21,85     | 1648         | 25,22         | -                  | 6400      | 21,85     | 1398         |
|  | 278394    |           | 65494        |               |                    | 279600    |           | 65665        |

Il n'y aura donc pas d'augmentation dans les impositions communales pour 2011.

### 5) Budget primitif 2011:

Le budget primitif 2011 a été préparé et une lecture en est faite.

Des explications et des informations sont données sur certains articles.

Après délibération et vote: 0 contre, 0 abstention, 9 pour, le conseil municipal décide d'approuver le budget primitif 2011.

Quelques réalisations sont à noter, à savoir:

- Acquisition d'un terrain + frais, 5000 €.
- Construction et rénovation église + chapelle, 37600 €.
- Travaux école (plafonds + chauffage), 20000 € (Demandes de subventions État, C. C. et, région)
- Construction d'un colombarium, 5000 €.
- Suite contre l'incendie (cuvres au à ciel ouvert), 58000 €.

### 6) Devis Paschal:

Suite au devis présenté et après avoir consulté l'assurance communale, il s'avère que les dommages électriques sont couverts par l'assurance.

Il est donc décidé de ne pas donner suite au devis Paschal pour la pose d'un parafoudre sur le coffret électrique de l'église.

7) Chemin de randonnée :

- Le conseil général demande si la commune autorise le changement dans l'itinéraire d'un chemin de randonnée, nommé GR du Pays d'Artois.

Le nouvel itinéraire passerait par la rue du Château, la rue du Four et le chemin des Amelles en lieu et place du chemin nommé voie romaine.

À l'unanimité le conseil municipal accepte cette modification dans l'itinéraire.

8) Fête communale :

Monsieur le Maire rappelle que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider lors de la fête communale.







Réunion du 24 mai 2011

Le 24 mai 2011, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Jacques Baspentier, Maire, suite à une convocation en date du 12 mai 2011, dont un exemplaire a été affiché au panneau d'affichage municipal.

Étaient présents: Tous les conseillers municipaux en exercice, sauf:

Absents: M. Vandepoorten Claude

M. Rose Christophe

Secrétaire de séance: Madame Helber Catherine

1) Défense contre l'incendie:

Monsieur le Président fait savoir au Conseil Municipal que 7 entreprises ont répondu à la demande des devis pour la défense contre l'incendie (3 cuves de 60 m<sup>3</sup>, 80 m<sup>3</sup>, 120 m<sup>3</sup>). La commission d'ouverture de plis s'est réunie pour étudier les devis et émettre un avis.

Une autre réunion avec le Conseil Général et les pompiers a eu lieu vendredi dernier 20 mai afin d'étudier les données techniques et financières des cuves qui seront installées.

Il y a lieu maintenant de se prononcer sur l'attribution des travaux.

La cuve à ciel ouvert rue du Château est prioritaire. Elle aura une contenance de 240 m<sup>3</sup>. Elle sera implantée sur un terrain privé. Une convention notariée devra être réalisée en accord avec l'intéressé (frais en plus).

Résultat du vote: 9 pour, 0 contre, 0 abstention.  
L'entreprise VB terrassement est retenue pour les travaux (240 m<sup>3</sup>), pour une dépense totale de 24175,88 € TTC.



Au niveau des aides financières, une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général.

La demande de subvention portera sur les 3 réserves prévues (Aue du Château, rue du Brinckon, rue d'en Bas).

Il y a lieu de prévoir la réalisation des travaux des 2 autres cuves qui interviendront début 2012.

Après vote à l'unanimité, l'entreprise Balestra est retenue pour les 2 autres cuves, sous réserve que les devis restent garantis pour 2012. (9 pour, 0 contre, 0 abstention).

## 2) Columbarium :

Les devis présentés sont étudiés.

Il faudra demander des renseignements complémentaires avant de statuer (dimensions, style et jardin du souvenir, ouvertures).

La décision est reportée.

## 3) Sentier de la Grotte :

La Communauté de Communes des Vals Vallées va créer un nouveau sentier dénommé 'Sentier de la Grotte' (Barles, Baillermout et Baillerval).

Une demande d'autorisation de passage est sollicitée par la Com. de Com. des Vals Vallées.

Après vote : 7 pour, 2 abstentions, 0 contre, il est décidé d'autoriser la création de ce sentier.

## 4) Avancement des travaux en cours :

ⓐ Eglise : Les travaux sont terminés, sauf la pose de la porte d'entrée.

### ⓑ Chapelle :

Drainage et toiture sont terminés pour le drainage et en cours pour la toiture. On attend l'intervention du maçon.

## 5) Subventions :

Fondation du patrimoine : 50 €

CCAS : 2500 €

Société de chasse : 200 €

S.C. Artésien : A revoir

## 6) Informations diverses:

### a) Élagage et tonte des talus:

Monsieur Poussel sera de nouveaux contacts.

### b) Opérations "nettoyons la nature"

Elle aura lieu le samedi 24 septembre 2011.

Monsieur Philippe Demailly s'en occupe.

### c) Remerciements:

Suite au décès de Madame Flament pour Jany Thérèse une carte de remerciements a été adressée à la commune et à l'amicale.

### d) Devis:

Réparation du tuyau d'évacuation au du trichon: un devis a été établi. Il est lu et accepté (2220,02 € TTC).

(9 pour, 0 abstention, 0 contre), les travaux sont confiés à V.B. Terrassement.

### e) Corbeaux:

Une situation de comportement des corbeaux est faite.

### f) Raid des Vertes Vallées:

Les bénévoles sont les bienvenus pour assurer le bon déroulement de la course.

### g) Délibération "découpage territorial"

Une documentation est fournie à l'ensemble du Conseil Municipal. Une délibération sera prise lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

### h) P.L.U.

Il est toujours en cours.

Une nouvelle réunion aura lieu avec la Com des Com.

## 7) Questions diverses:

### a) Une décision modificative au budget est décidée.

Elle correspond à un équipement du petit théâtre pour un montant de 3099,50 € HT (décision à l'unanimité).  
S'agit-il d'aider financièrement la commune à hauteur du montant HT.

### b) Fête nationale

A étudier prochainement.



# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 17 juin 2011



### Reunion du 17 juin 2011

S'au deux mille onze, le 17 juin, à 20<sup>h</sup>30, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Gérard Liger, adjoint au Maire, suite à une convocation en date du 06 juin 2011, dont un exemplaire a été affiché au panneau d'affichage municipal.

Étaient présents: tous les conseillers municipaux en exercice, sauf:  
absents: M. Carpentier (Procuration à M. Liger), M. Delporte, M. Rose et M. Van der Posten.

Secrétaire de séance: Madame Belluin.

#### 1) Election des sénateurs:

Monsieur le Président fait savoir les conditions dans lesquelles auront lieu les élections des sénateurs le 25 septembre 2011.

Pour notre commune, il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et de 3 suppléants parmi les membres du conseil municipal.

Après délibération et vote, Monsieur Carpentier, candidat, est élu délégué titulaire, M. Liger, M<sup>me</sup> Belluin et M. Blaisant, tous candidats, sont élus suppléants.

Le procès verbal est établi et il sera affiché.

#### 2) Percepteur:

Monsieur Adamski, Percepteur, va quitter la trésorerie d'Arras Boulleuse au 1<sup>er</sup> août 2011. Il sera remplacé par Monsieur Wimetz.

Après vote et délibération, à l'unanimité, il est décidé d'accorder l'indemnité maximum à M. Wimetz.

### 3) Colombarium :

Un complément d'informations a été fourni par une entreprise. Un comparatif de devis est étudié.

Après délibération, il est décidé de retenir l'entreprise Allous, d'Albiacourt. Cette décision de principe devra être confirmée après avoir étudié la superposition éventuelle, les travaux annexes d'aménagement, de retenir la couleur rose. Il faudra aussi définir l'emplacement exact après une visite sur site et enfin il faudra définir le prix de vente des cases de ce colombarium.

### 4) P. L. U.

L'information sur le diagnostic final a été donnée sur des documents photocopiés.

Il serait peut être intéressant de solliciter Madame Alexis Dufour, agent de développement des Vertes Vallées, pour donner des explications complémentaires avant d'élaborer le PA D D (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) La date du 28 juin pourrait être envisagée pour la prochaine réunion.

### 5) Informations diverses :

- Avancement des travaux de la chapelle.
- Compte rendu de la réception de l'entreprise Balstra pour la pose des 2 cuves d'incendie (évacuation des terres et maintien des prix jusqu'en 2012).
- Intervention pour les travaux à l'école en juillet 2011.
- Pose très prochaine de la porte de l'église.
- Organisation de la cérémonie du 12 juin 2011 à 18 h.
- Prochaine réunion : Le 28 juin, suivant l'emploi du temps de Madame Dufour, des Vertes Vallées.



# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 28 juin 2011



### Réunion du 28 juin 2011

L'an deux mille onze, le 28 juin, à 20<sup>h</sup>30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 20 juin 2011, dont un exemplaire a été affiché au tableau d'affichage municipal...

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, sauf :

Absents : M. Claude Van der Poorten.

Secrétaire de séance : M<sup>me</sup> Helleu Michèle.

#### 1) P.L.U.

Madame Alexia Dufour, agent de développement de la communauté de Communes des Vertes Vallées, a été courrée à la réunion du Conseil Municipal d'aujourd'hui et elle y assiste pour donner des explications sur la synthèse du diagnostic communautaire.

- Elle alimente la conversation en donnant des informations actuelles et rappelle que le premier but est

l'élaboration d'un PADD.

Une délibération est nécessaire pour valider le diagnostic et préparer le PADD par le bureau d'études ACT. Cette délibération doit être prise avant le 15 septembre 2011. Et à l'unanimité, il est décidé de prendre ladite délibération ultérieurement, après une réflexion plus approfondie du diagnostic communautaire.

## 2) EDF - FDF

EDF est implantée à Baillevout et occupe le domaine public (trottoirs). EDF est donc redevable à la commune d'une redevance, qui n'a pas été réévaluée depuis 2003.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette redevance.

Il est décidé, à l'unanimité, une réduction de 1,8% du montant de la redevance, et de réviser ce montant annuellement sur l'index d'ingénierie mesuré au cours des 12 mois précédents.

## 3) Colombarium:

Après la réception de l'entreprise ALLAIS, des informations complémentaires sont apportées: les cases sont superposables, une auge pour recevoir les cendres est prévue. Sont ajoutés:

- le démontage d'un caveau.
- aménagement des allées pour accéder au colombarium.

Après délibération et vote à l'unanimité, il est décidé de retenir l'entreprise ALLAIS pour la réalisation des travaux sauf l'aménagement des allées. Le montant des travaux s'élève à la somme de 5530 € TTC. Une décision modificative au budget est nécessaire pour compléter la somme prévue au budget primitif (600 €).

D'autre part un règlement "colombarium" devra être établi en tenant compte de la durée de la concession qui est décidée à 99 ans et du prix de vente des cases qui est fixé à 700 € l'unité.



#### 4) Festivités de la Fête Nationale :

- La retraite aux flambeaux est reconduite le 13 juillet au soir.
- Un repas sur place pourra être pris.
- Remise de prix le 14 juillet.
- Jeux sur le terrain.
- Restauration et buvette sont assurées.

#### 5) Communauté de communes :

Bonnieux le Président donne un compte-rendu de la réunion communautaire des Vales Vallées au sujet de l'avenir de la Com des Com des Vales Vallées et de l'éventuelle fusion avec le Val du Gy.

Il y a lieu de prendre une décision au niveau communal pour connaître la position de notre commune.

Après délibération et vote, il est décidé de conserver la Communauté de Communes des Vales Vallées dans son état actuel, et d'envisager favorablement une fusion avec la Communauté de Communes du Val du Gy en refusant la proposition du Préfet sur éclatement des Vales Vallées.

Une réunion aura lieu demain, mercredi soir, à Rivière pour présenter le projet de fusion des 2 Com. de Com, avec accueil éventuel de quelques communes extérieures. Tous les Conseillers Municipaux y sont invités.

#### 6) Réserve à incendie :

Bonnieux Siger donne le compte-rendu de la réunion chez le Notaire pour établir une convention en vue de la constitution d'un bail emphytéotique.

L'affaire est en cours.

6) Réserve à incendie:

Monsieur Liger donne le compte-rendu de la réunion chez le Notaire pour établir une convention en vue de la constitution d'un bail emphytéotique.

L'affaire est en cours.

7) Situation de l'agent de l'A.P.C.

Madame Boulet a fait savoir au Maire qu'elle ne renouvellera pas son contrat avec la commune pour tenir son poste d'agent administratif.

La réflexion pour la succession est en cours.

8) Travaux en cours:

La porte de l'église est posée.

Le maçon a démarré les travaux à la chapelle.

Les travaux à l'école vont démarrer le 4 ou le 5 juillet.

9) Un compte-rendu du dernier conseil d'école est donné par Monsieur Amosse.

Une exposition photos sur les 21 communes de Com. de Com. des Vales Vallées aura lieu à Baillevouant le 24 septembre 2011.







### Reunion du 01 août 2011

L'an deux mille onze, le premier août, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la prési-

pour évaluer les travaux.

D'abord un constat est fait pour la bonne réalisation des travaux d'économie d'énergie : abaissement de plafonds, isolation, VMC, nouveaux appareils d'éclairage et pose de tableaux électriques. Ces travaux sont terminés.

Il est constaté que certaines murs pourraient être repeints au l'état passable dans lequel ils se trouvent.

Il est décidé à l'unanimité de repeindre les deux salles de classe, la salle d'eau et le dortoir. L'employé communal et les bénévoles assureront les travaux dont le montant est estimé à environ 350 €.

#### 3) Photocopieuse :

L'ancienne photocopieuse n'est plus utilisable suite à des réparations trop importantes.

Monsieur le Maire fait savoir qu'une nouvelle machine, en location, est arrivée en mairie.

Le contrat de location est d'une durée de 5 ans.

Le tarif est le suivant : 24,75 € par mois, à quoi s'ajoute la maintenance qui s'élève à 0,008 € la feuille.

#### 4) Voirie :

Monsieur le Président présente des devis pour l'entretien de la voirie, suite à la visite de la commission municipale des travaux de voirie.

Après étude et délibération à l'unanimité, il est décidé des travaux suivants :

- enduit Voie d'Argente :

- parking cimetière (ocilloux et enduit).

- réparations et enduits rue des Châteaux jusqu'à derrière l'école.

Le montant total des travaux s'élève à 5631,50 € HT.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2011.

### 5) Élagage :

L'élagage de certains chemins communaux devra être réalisé pour le 31 décembre 2011, notamment le Grand Fossé, les Annelles et le Malaurin.

Des courriers seront adressés aux propriétaires pour procéder ou faire procéder aux élagages correspondants.

### 6) P.L.U.

Il est décidé que lors de la prochaine réunion, une délibération sera prise pour une éventuelle validation du diagnostic.

### 7) Questions et informations diverses :

Ⓐ la C.C.V.V. remercie les bénévoles pour le <sup>général</sup> travail réalisé.

Ⓑ Clôture Commune/Mercier : passage d'un géomètre, pose d'une clôture en barbelé à 50 cm dans le terrain privé (unanimité).

Ⓒ Eglise : → 4 nappes d'autel (environ 600 €) : unanimité.

→ remplacement des pupitres (église et salle).

→ radiateur électrique sacristie à remplacer.

Ⓓ Blason dans la salle : accord général.







# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 16 août 2011



Réunion du 16 août 2011

Il a eu lieu mille onze, le 16 août, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 09 août 2011, dont un exemplaire a été affiché à l'effigie du charge municipal.

Étaient présents: Tous les conseillers en exercice, sauf:

M. Béral: M<sup>me</sup> Bellin (procuration à M. Trucchi), M<sup>lle</sup> Léger (procuration à M. Carpentier), Monsieur Pons et Van der Perck.

Secrétaire de séance: M. André Trucchi.

### 1) Agence Postale Communale:

Monsieur le Président rappelle que Madame Robert Dolphine ne renouvelle pas son contrat avec la commune quant à son emploi d'agent administratif tel qu'elle l'occupe actuellement. Monsieur le Président fait savoir au Conseil Municipal qu'il se obtient des informations sur le futur fonctionnement de l'APC ainsi que de l'indemnisation due pour la Poste.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette question.

Après délibération et vote, le résultat est le suivant:

- 2 pour la fermeture complète de l'APC
- 7 pour l'ouverture temporaire de l'APC, à raison de 30 H par mois.

Il sera nécessaire de recruter un agent administratif pour cet emploi. Le Maire est chargé d'étudier la question en interne avec les agents municipaux en exercice.

Une étude sera faite sous forme de sondage auprès des habitants pour connaître leur intérêt pour l'APC et les plages horaires susceptibles de retenir leur attention.

### 2) P.L.U.

Une étude de diagnostic P.L.U. élaborée par un bureau d'études a été remise aux conseillers municipaux depuis plusieurs semaines.

Il y a lieu de se prononcer sur cette question.

Après délibération et décision à l'unanimité, il est décidé d'accepter ce diagnostic.

### 3) Informations diverses:

⊙ Examen école: visite des réalisations.

⊙ A.P.E.I.: SOS école 2011 Jean Dolpoat s'en occupe  
L. Boulanger: M. Houplain, Sandy, commande 90 brioches.

⊙ Opération "Nettoyons la Nature": S. 24 septembre 2011.

M. Philippe Demally s'en occupe.



# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 13 septembre 2011



### Réunion du 13 septembre 2011

L'an deux mille onze, le 13 septembre, à 20<sup>h</sup>30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 03 septembre, dont un exemplaire a été affiché au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents: Tous les Conseillers Municipaux en exercice, sauf:

Absents: Monsieur Pascal Christophe.

Monsieur Van den Boven Claude.

Secrétaire de séance: Madame Helène Michèle.

#### 1) Agent administratif APC:

Lors de la dernière réunion il a été décidé de continuer à tenir ouverte l'Agence Postale Communale à raison de 30€ par mois.

Il y a lieu de définir les jours et heures d'ouverture et de nommer une personne sur ce poste.

Les résultats du sondage qui a été réalisé début septembre sont donnés au Conseil Municipal.

La recherche d'un agent en interne n'a rien donné.

Une recherche a été faite par le Maire, comme convenu lors de la dernière réunion, dans le village.

Une proposition est faite. Après vote et délibération, il est décidé que Madame Marie-Françoise Roche sera retenue pour le poste d'agent administratif. Monsieur le Maire prendra un arrêté de nomination et un contrat sera conclu entre les 2 parties (3 ans).

Il faut aussi décider des horaires d'ouverture de l'APC. Les résultats de l'enquête-sondage sont communiqués.

Après délibération et vote, les horaires sont les suivants :

- lundi : 9<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup>

- Mercredi : 9<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup>

- Samedi : 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>

Le volume horaire sera de 7<sup>h</sup> d'ouverture par semaine.

Accord à l'unanimité à compter du 23 septembre prochain.

## 2) Cotisation supplémentaire :

Le bureau de gestion demande si la commune désire cotiser à la participation supplémentaire qui va augmenter de 0,10% sur les salaires.

Après délibération et vote à l'unanimité il est décidé d'accepter cette cotisation supplémentaire à compter du 01 janvier 2012.

## 3) Sentier : "La tête bahu"

Un nouveau sentier touchant les communes de La Barbée, la Bouche et Bailleulmont est proposé à ces 3 communes et sera dénommé "La tête bahu".

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur ce sentier.

Après délibération et vote à l'unanimité il est décidé d'accepter la traversée de Bailleulmont par ce futur sentier.

## 4) Employé communal :

Monsieur Le Maire donne des nouvelles de l'état de santé de M. Debrunze, employé communal, qui a été hospitalisé et qui a un arrêt de travail initial jusqu'au huit octobre pour le moment.

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.



Il est décidé d'employer une personne pendant le temps d'arrêt de M. Debruyne. Cet employé travaillera 20 heures par semaine à compter du 13 septembre prochain. Un contrat sera établi, il pourra être renouvelable. La personne retenue sera rémunérée au SMIC en vigueur.

#### 5) Informations:

- Une visite des "dents creuses" sera organisée le 27/09/11 par l'agence "Urbanités".
- Les travaux de voirie seront entrepris dès que le temps le permettra.
- Etat d'avancement des travaux à la chapelle.
- Les nappes de l'église ont été livrées.
- Bardes et table-haut ont été réparés.
- Le tuyau d'évacuation d'eau pluviales situé en bas de la rue du Binchon est bouché. Une couverture a été faite en son milieu. Le tuyau est plein de terre et de cailloux. Le tout est durci. La question est posée de savoir la méthode à employer pour le déboucher.



# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 25 novembre 2011



Reunion du 25 novembre 2011

L'an deux mille onze, le 25 novembre, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 17 novembre 2011, dont un exemplaire a été apposé au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, sauf :

Absent : Messieurs Rose et Vandespooten.

Secrétaire de séance : Monsieur André Amossé.

1) Situation de 3 employés communaux :

Monsieur le Président informe le Conseil Municipal sur la situation des 3 employés communaux suivants.

Monsieur Jean Debruyne : Suite à des problèmes de santé il a eu un arrêt de travail du 22 août au 15 novembre dernier. Il est maintenant en congé annuel jusqu'au 12 décembre prochain. Il a aussi fait savoir qu'il désirait prendre sa retraite, sa demande est en cours, il est prévu qu'il quitte son emploi officiellement le premier mars 2012.

Monsieur Jean-Pierre Bourmier : Il remplace actuellement Monsieur Debruyne, comme cela a été décidé par délibération du Conseil Municipal en date du 13 septembre dernier. Son C.D.D. se termine le 30 novembre prochain. Il y a lieu de prendre une décision sur son emploi dans la commune.

Madame Paulette Debruyne : Elle a fait savoir qu'elle



désirait faire valoir ses droits à la retraite. Son dossier de demande est en cours. Sa retraite officielle est prévue pour le premier mars 2012. Cependant elle a demandé à la commune à bénéficier des dispositions suivantes : être rayée des cadres au 30 novembre 2011 et continuer son emploi jusqu'au jour de sa retraite sous le régime d'un CDD, afin de bénéficier du complément de minimum retraite auquel elle n'aura plus droit si elle continue à être titulaire jusqu'au 29 février 2012.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la situation de ces 3 agents.

Après délibération, il est décidé de prendre acte de la décision de Monsieur Debruyne de prendre sa retraite au 01 mars 2012.

Monsieur Boumier Jean Pierre continuera à être employé en CDD jusqu'au 29 février 2012.

Pour Madame Debruyne, il est décidé d'accéder à la demande qu'elle a présentée et exposée plus haut.

## 2) Lutte contre l'incendie :

Une subvention d'état à hauteur de 25% sur le montant HT des travaux de lutte contre l'incendie.

Le Conseil Général subventionnera ces mêmes travaux à hauteur de 40%.

Un solde de subvention de l'ordre de 2500 € sera à reverser suite au programme du département (2004/2005) touché par erreur.

Cette dépense sera prévue au Budget Péréquatif 2012.

### 3) Travaux à la chapelle:

Monsieur Vermeesch, attributaire du lot maçonnerie pour la restauration de la chapelle, a abandonné le chantier qu'il avait à peine démarré. Des courriers recommandés avec accusé de réception ont été adressés à l'intéressé. Les bâtiments de France et la Fondation de Bohémovie ont donné leur avis à cette situation de rupture.

La question est posée de savoir qui va reprendre le chantier. Il est décidé de contacter Monsieur Gengalès de Rivière qui avait répondu à l'appel d'offre mais qui n'avait pas été retenu.

### 4) Déroulement des autres travaux:

Ⓐ Travaux église: Elle est presque totalement démolie. Reste à appliquer un produit sur toute la surface.

#### Ⓑ Tuyau sur du Cruchon:

Il était bouché par une bûche dont on ignore la provenance. Il est donc maintenant débouché.

Le petit pont du Cruchon sera curé par M. Bonnelle.

#### Ⓒ Bordure:

Monsieur Bonnelle est autorisé à bordurer, sur ses propres deniers, la route devant son habitation, après passage d'ATESAT pour obtenir l'alignement.

#### Ⓓ Colombier:

Travaux à compter du 29 novembre 2011.

Réunion de quelques conseillers municipaux le lundi 19 décembre à 18h30 pour préparer la convention d'utilisation.



### 5) D.M.

Une somme de 74 € sera portée à l'article 739116 qui est déficitaire.

### 6) Illuminations de Noël:

Denise Bouvelle sera contactée pour le samedi 10 décembre 2011 à 9 heures 00. Tous les conseillers sont invités à aider au montage. Le démontage aura lieu le samedi 14 janvier 2012.

### 7) Distribution des robes de Noël et arbre de Noël:

Samedi 17 décembre au matin. (Vers 9<sup>h</sup> 00).

Tous les conseillers sont invités à aider à la distribution.

L'arbre de Noël aura lieu le dimanche 18 décembre à partir de 14<sup>h</sup> 45.

### 8) Cérémonie des vœux:

Elle aura lieu le dimanche 08 janvier 2012 à 11<sup>h</sup> 00.

### 9) Informations:

M et Mme Simon ont fait part au Conseil Municipal de la naissance de leur fille Victoria.

- Informatique en mairie: Peut-être prévoir un remplacement de matériel.

- Un défaut sur une ligne électrique de l'école a été constaté. Peut-être serait-il nécessaire d'installer une goulotte avec des protections.

- Ventilation de l'école: une horloge pour réguler son fonctionnement paraît indispensable.

- Electricité à l'église: il faudra prévoir des mises à jour et des remises en état.

- Ventilation de la salle: une commande extérieure au coffre électrique devra être installée.

- Limiteur de son dans la salle: il sera nécessaire de modifier l'installation pour mieux voir la hauteur du son.

- Bulletin municipal: informations, idées, ... à apporter.

# Protection contre l'incendie



Le Conseil Municipal a décidé de continuer et de terminer les travaux de défense contre l'incendie. Il est prévu la création d'une réserve à ciel ouvert et l'implantation de 2 cuves enterrées.

## Réserve à ciel ouvert :

Réalisée Rue du Château, sur le Chemin de Bavincourt.

Capacité : **240 M<sup>3</sup>**

Coût : **20 213,95 € HT** (24 175.88 € TTC)

Les travaux sont actuellement en cours de réalisation, la livraison est proche.

## 1ère cuve enterrée :

Elle sera installée Rue d'en Bas

Capacité : **60 M<sup>3</sup>**

Coût : **18 322.00 € HT** (21 913.11 € TTC).

Les travaux seront réalisés en 2012.

## 2ème cuve enterrée :

Elle sera installée Rue du Crinchon

Capacité **80 M<sup>3</sup>**,

Coût : **21 787.50 € HT** (26 057.85 € TTC).

Les travaux seront réalisés en 2012.

Pour financer ces travaux la commune a sollicité et obtenu les subventions suivantes de l'Etat (25 %) et du Conseil Général (40 %).



Réalisation de la réserve à ciel ouvert



# Restauration de la Chapelle



En 2010, le Conseil Municipal a décidé de faire procéder à la restauration de la chapelle située sur la Route Départementale N° 1, à la sortie de Bailleulmont en direction de Bailleulval.

Un appel d'offres a été lancé et les Bâtiments de France ainsi que la Fondation du Patrimoine ont été consultés.

Plusieurs entreprises ont été retenues et les travaux ont débuté en 2011.

Hélas, l'entrepreneur en maçonnerie spécialisé dans le travail de la pierre, et recommandé par les Bâtiments de France, a abandonné le chantier sans nous donner de motifs.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un autre maçon pour que le chantier redémarre.

Rappelons la nature et le coût des travaux :

- |                                    |                 |
|------------------------------------|-----------------|
| ● Lot N°1 : Charpente et toiture   | 3 994,81 € TTC  |
| ● Lot N°2 : Maçonnerie             | 15 034,94 € TTC |
| ● Lot N°3 : Vitraux                | 3 289,48 € TTC  |
| ● Lot N°4 : Menuiserie             | 4 186,00 € TTC  |
| ● Lot N°5 : Aménagement des abords | 943,37 € TTC    |

soit un total général s'élevant à la somme de **27 448,60 € TTC**.

Les subventions sollicitées et obtenues sont les suivantes :

- |                     |      |
|---------------------|------|
| ● Conseil Régional: | 50 % |
| ● Conseil Général:  | 25 % |

**soit un total de 17 212,75 € de subvention (75 % du total HT).**



Aménagements des abords  
de la Chapelle au printemps 2011

# Travaux à l'église



Comme annoncés en 2011 des travaux ont été réalisés à l'église:

- Remplacement de la porte d'entrée
- Nettoyage et consolidation d'une corniche en briques
- Réfection des gouttières et des tuyaux de descente sur le clocher.

Ces travaux sont maintenant terminés.

Le montant financier s'élève à **9 408,96 € TTC** (2 810.60 € TTC pour la porte et 6 598.36 € TTC pour la maçonnerie et les évacuations d'eaux de pluie).

Pour la réalisation de ces travaux, la commune a sollicité et obtenu les subventions suivantes:

- |                      |                |                |
|----------------------|----------------|----------------|
| ● Conseil Régional : | 50 % sur le HT | soit 1966,75 € |
| ● Conseil Général :  | 25 % sur le HT | soit 3933,00 € |

Soit un total de **5 899,75 €** de subvention (75 % du total HT).

D'autre part, il a été décidé le démoussage général de la toiture qui est en cours (opération non subventionnée).



L'église pendant (à gauche) et après les travaux (à droite)



# Travaux à l'école



## Travaux dans les bâtiments scolaires :

Durant l'été 2011, des travaux ont été réalisés dans l'école de Bailleulmont. En voici le détail :

- Abaissement des plafonds
- Nouvelle isolation
- Pose d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée)
- Nouveaux tableaux électriques
- Nouveaux luminaires encastrés

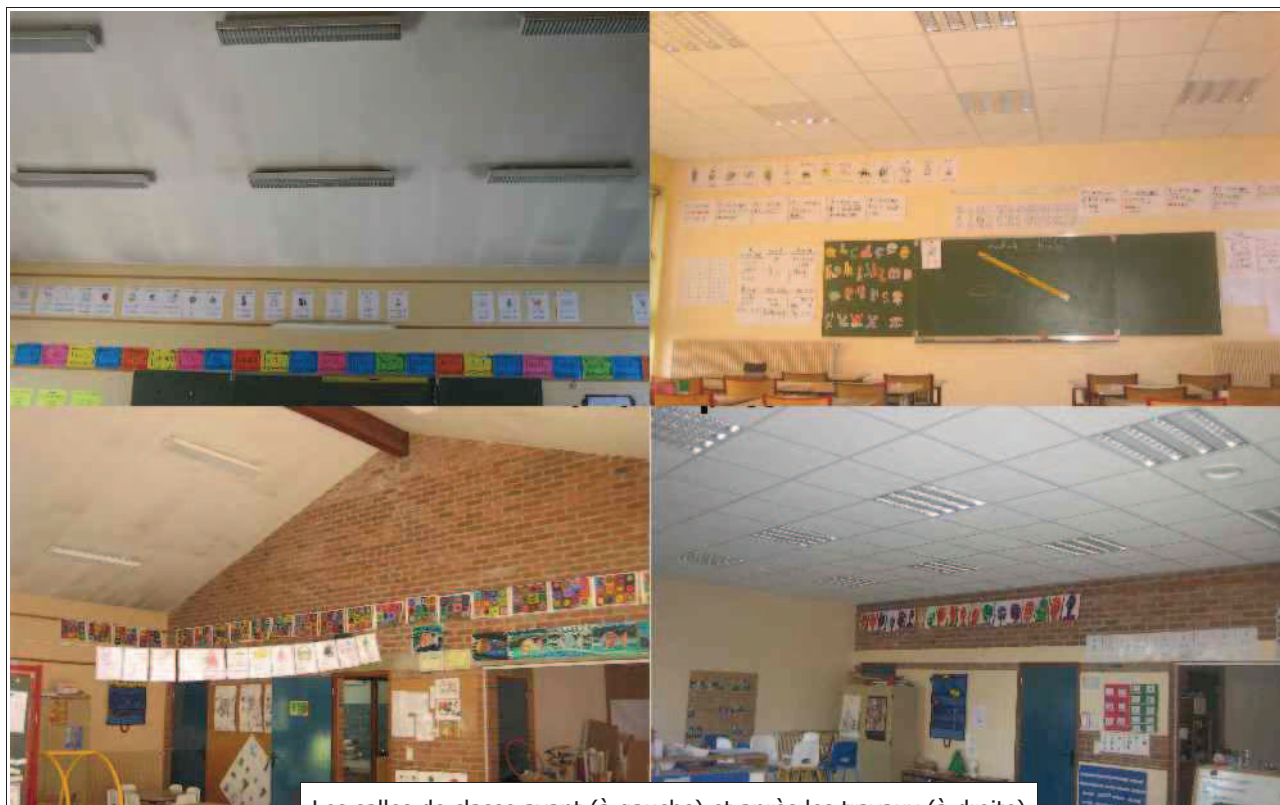
Le coût de ces travaux s'est élevé à la somme de **15 803,87 € HT** (18 901.43 € TTC).

**80%** de cette dépense ont été subventionnés :

- Etat = 35%
- Conseil Général = 25%
- Sénatrice = 20%

Ces travaux ont été réalisés dans le but d'économiser les frais de chauffage et d'avoir une meilleure acoustique dans les classes.

D'autre part, des travaux de nettoyage et de réfection des peintures dans les deux classes, mais aussi dans le dortoir et dans les sanitaires ont été réalisés par nos soins (Employé Communal notamment) pour un montant de **350 € TTC**.



Les salles de classe avant (à gauche) et après les travaux (à droite)

# Informations sur le Presbytère



Le presbytère, situé 3 Rue du Crinchon, est un immeuble qui appartient au CCAS de Bailleulmont.

Le bureau administratif du CCAS a décidé de confier cet immeuble au PACT du Pas de Calais, dont le siège est à Arras. A charge pour lui de le rénover et de le mettre aux normes actuellement en vigueur avant une future location tout en préservant son caractère. La durée du bail est de 43 ans. Le CCAS reste bien entendu propriétaire du bâtiment pendant et après ce bail.

Un incendie a détruit en partie cette bâtisse le lundi 06 juin 2011.



D'expertise en expertise, d'assurance en assurance, les travaux de rénovation ont été arrêtés pendant de longs mois.

En décembre dernier, un désamiantage a été réalisé et un échafaudage a été installé pour la reprise des travaux. Cependant, suite à l'incendie, des travaux supplémentaires sont à prévoir : charpente, toiture et maçonnerie. Le PACT doit contacter de nouveaux artisans qui établiront des nouveaux devis, procédure nécessaire à la reprise du chantier.

Le PACT a assuré que le logement serait réhabilité pour le milieu de l'année 2012.

**SINISTRE**

## Une toiture dévastée par un incendie à Bailleulmont

Lundi vers 17 heures, les sapeurs-pompiers d'Avesnes-le-Comte et de Bucquoy sont intervenus à Bailleulmont (entre Beaumetz-lès-Loges et Pas-en-Artois), rue du Crinchon, après qu'un incendie s'est déclaré au niveau de la toiture d'une maison de deux étages inoccupée, actuellement en cours de rénovation. Lorsque les pompiers sont arrivés, la toiture était complètement embrasée. Il a fallu plusieurs heures pour maîtriser totalement le sinistre, en plus des rondes de surveillance. Les dégâts sont colossaux. ■ S. C. (avec Thierry Vasseur)



- La Voix du Nord - Mercredi 08 juin 2011 -



## Informations diverses



### Opération "Brioche" :

Le 08 octobre dernier s'est déroulée l'opération "Brioche" au profit de l'APEI (Association des Parents d'Enfants Inadaptés). Les **90 brioches** vendues ont permis de remettre une somme de **201 €** à l'association concernée.

Merci à celles et ceux qui ont assuré la vente et à celles et ceux qui, en achetant les brioches, permettent d'aider les enfants en difficultés.

### Guirlandes de Noël :

Cette année nous avons décidé de remplacer les guirlandes de Noël qui décorent la place de l'église. (Les précédentes étaient devenues trop vétustes). Coût de l'opération: **350,00 €**.

Merci à tous ceux qui ont aidé à la pose de toutes les illuminations de Noël.

### Colis aux Aînés :

Cette année, **56 colis de Noël** ont été offerts aux aînés de notre commune.

Cette distribution a été assurée par des membres du Conseil Municipal et du CCAS. Elle est destinée aux personnes de 65 ans et plus.

Ces colis sont offerts par la CCAS grâce à une subvention annuelle de la commune. Cette subvention couvre entièrement les dépenses du CCAS.



### Achat de terrain :

Par délibération et vote (8 pour, 1 abstention, sur 9 conseillers présents), le Conseil Municipal a décidé d'acquérir un terrain, appartenant à Monsieur et Madame CHOISY Pierre, d'une contenance de 3689 m<sup>2</sup>, situé rue du Château, derrière l'école.

Quel sera le devenir de ce terrain?

2 buts sont poursuivis:

- Aménagement d'un parking (actuellement les utilisateurs de la salle se garent où ils peuvent)
- Construction d'un bâtiment pour y servir de dépôt des machines et du matériel communal.

Un dossier de réalisation sera monté et discuté prochainement.

Ces travaux sont prévus pour 2013.

### **Tuyau "Rue du Crinchon" :**

Vous avez peut-être constaté que des "débordements d'eau" avaient lieu régulièrement dans le bas de la rue du Crinchon.

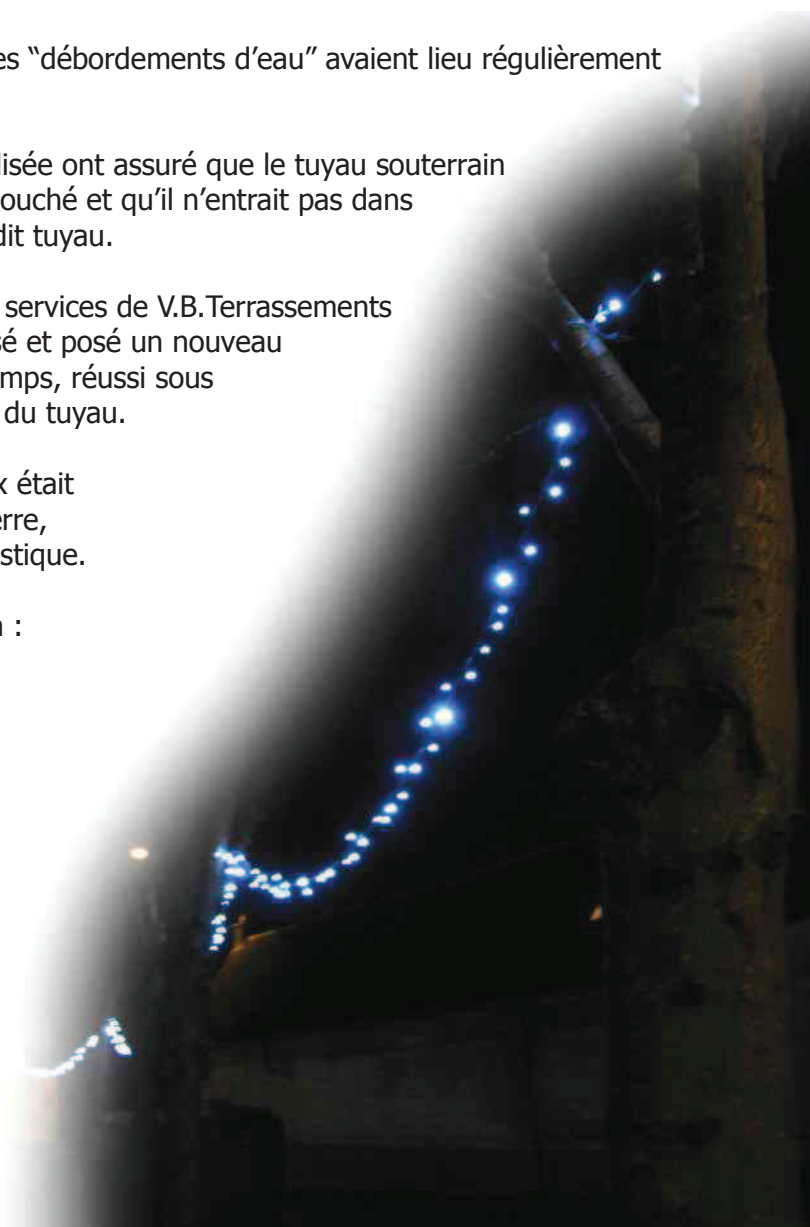
Les services d'une entreprise spécialisée ont assuré que le tuyau souterrain d'évacuation d'eaux pluviales était bouché et qu'il n'entrait pas dans leurs compétences de déboucher ledit tuyau.

La commune a donc eu recours aux services de V.B.Terrassements qui a, dans un premier temps, creusé et posé un nouveau puisard, et qui a, dans un second temps, réussi sous pression à procéder au débouchage du tuyau.

Ce qui obstruait le passage des eaux était constitué de cailloux rouges et de terre, mais aussi et surtout d'un bâche plastique.

Coût total des travaux d'intervention :

**1 230,68 € TTC.**





## Utilisation de la salle communale



En 2011, la salle communale a été utilisée 11 fois à titre gratuit (Commune, Amicale, Comité des Fêtes, Chasse, Enterrement, Communauté de Communes des Vertes Vallées, RPI La Fontaine, Exposition).

Elle a également été louée à 14 reprises par des particuliers.

Les recettes liées à ces locations s'élèvent à la somme de **2 352,75 €** (1 530,00 € de réservation et 822,75 € de location de couverts et de fourniture d'énergie électrique).

La salle est également utilisée par la Communauté de Communes des Vertes Vallées dans le cadre des animations pour la Petite Enfance, et ce, à raison d'un mercredi sur deux, uniquement pendant les périodes scolaires. (Remboursement à la Commune de 18 € la séance par la Communauté de Communes des Vertes Vallées).

Cette année, un meuble réfrigérant 4 portes a été acheté par l'Amicale de Bailleulmont et offert à la Commune pour continuer à compléter l'installation en matériel et mobilier de la salle.




Meuble réfrigérant installé dans le local de service donnant sur la salle


# Les résultats de l'analyse de l'eau de la commune pour l'année 2011



L'Institut Pasteur de Lille a réalisé 2 analyses de l'eau du robinet en 2011, le 07 juin et le 22 novembre. Elles sont toutes les deux positives. Voici les résultats du plus récent d'entre eux :



ARS  
Agence Régionale de Santé  
Nord - Pas-de-Calais



**Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

ARRAS, le 6 décembre 2011

MONSIEUR LE MAIRE  
 MAIRIE DE BAILLEULMONT  
 MAIRIE  
 62123 BAILLEULMONT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :  
**CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.**

**S.I BAILLEULVAL BAILLEULMONT**

| Type                  | Code            | Nom                          |                                     |
|-----------------------|-----------------|------------------------------|-------------------------------------|
| Prélèvement           | <b>00144685</b> |                              | Prélevé le : mardi 22 novembre 2011 |
| Unité de gestion      | 006A            | S.I BAILLEULVAL BAILLEULMONT | par : INSTITUT PASTEUR DE LILLE     |
| Installation          | JDI 000487      | BAILLEULVAL                  | Type visite : D1                    |
| Point de surveillance | S 0000001892    | R.M                          |                                     |
| Localisation exacte   |                 | WC BAILLEULMONT              |                                     |
| Commune               |                 | BAILLEULMONT                 |                                     |

---

|  | Résultats    | Limites de qualité |            | Références de qualité |            |
|--|--------------|--------------------|------------|-----------------------|------------|
|  |              | inférieure         | supérieure | inférieure            | supérieure |
| <b>Mesures de terrain</b>                  |              |                    |            |                       |            |
| <b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>            |              |                    |            |                       |            |
| Température de l'eau                       | 19,2 °C      |                    |            |                       | 25,00      |
| <b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b> |              |                    |            |                       |            |
| Chlore libre                               | 0,04 mg/LCl2 |                    |            |                       |            |
| Chlore total                               | 0,07 mg/LCl2 |                    |            |                       |            |

---

**Analyse laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DES EAUX DE L'INSTITUT PASTEUR, LILLE 5901  
 Type de l'analyse : D1 Code S SE de l'analyse : 00144031 Référence laboratoire : 196554

|   | Résultats     | Limites de qualité |            | Références de qualité |            |
|---|---------------|--------------------|------------|-----------------------|------------|
|   |               | inférieure         | supérieure | inférieure            | supérieure |
| <b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b> |               |                    |            |                       |            |
| Aspect (qualitatif)                     | 0 qualit.     |                    |            |                       |            |
| Coloration                              | <1 mg/L Pt    |                    |            |                       | 15,00      |
| Odeur Saveur (qualitatif)               | 0 qualit.     |                    |            |                       |            |
| Turbidité néphélométrique NFU           | <0,1 NFU      |                    |            |                       | 2,00       |
| <b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>         |               |                    |            |                       |            |
| Température de mesure du pH             | 17,5 °C       |                    |            |                       |            |
| <b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>       |               |                    |            |                       |            |
| pH                                      | 7,45 unité pH |                    |            | 8,50                  | 9,00       |
| <b>MINERALISATION</b>                   |               |                    |            |                       |            |
| Conductivité à 25°C                     | 639 µS/cm     |                    |            | 200,00                | 1100,00    |
| <b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>  |               |                    |            |                       |            |
| Ammonium (en Ni 14)                     | <0,05 mg/L    |                    |            |                       | 0,10       |





|                                     | Résultats  | Limites de qualité |            | Références de qualité |            |   |
|-------------------------------------|------------|--------------------|------------|-----------------------|------------|---|
|                                     |            | inférieure         | supérieure | inférieure            | supérieure |   |
| <b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>  |            |                    |            |                       |            |   |
| Bact. aér. reviv. fiables à 22°-24h | 110 n/mL   |                    |            |                       |            |   |
| Bact. aér. reviv. fiables à 37°-24h | <1 n/mL    |                    |            |                       |            |   |
| Bactéries coliformes /100ml-MS      | <1 n/100mL |                    |            |                       |            | 0 |
| Entérocoques /100ml-MS              | <1 n/100mL |                    | 0          |                       |            |   |
| Escherichia coli /100ml-MF          | <1 n/100mL |                    | 0          |                       |            |   |

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00144685)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général  
 de l'Agence Régionale de Santé  
 La Chargée de mission

Cécile CANESSE

## La fiscalité à Bailleulmont en 2011



Le Conseil Municipal du 19 avril 2011 a voté les taux d'imposition locaux suivants :

|                                | Taux 2010 | Taux 2010 National | Taux 2010 Départemental | <b>Taux 2011</b> |
|--------------------------------|-----------|--------------------|-------------------------|------------------|
| Taxe d'habitation              | 22,92%    | 23,54%             | 31,07%                  | <b>22,92%</b>    |
| Taxe foncière (bâti)           | 14,28%    | 19,67%             | 26,86%                  | <b>14,28%</b>    |
| Taxe foncière(non bâti)        | 48,02%    | 48,18%             | 48,22%                  | <b>48,02%</b>    |
| Cotisation Foncière Entreprise | 21,85%    | 25,22%             | ---                     | <b>21,85%</b>    |

Il n'y a donc pas eu d'augmentation dans les impositions communales pour 2011.



## NAISSANCES:

**Adam DELEFLIE** est né le 31 mars 2011

**Victoire SIMON** est née le 04 septembre 2011

Félicitations aux parents !

## DECES:

Certains de nos concitoyens nous ont malheureusement quittés.

**Thérèse FLAMENT**, le 11 avril 2011

**Claude COURTOIS**, le 03 mai 2011

**Edouard VERQUIN**, le 09 juin 2011

**Jean POULLAIN**, le 03 août 2011

**Geneviève HEMERY**, le 08 septembre 2011

Nous adressons à leur famille et à leurs proches

nos plus sincères condoléances.





# Les événements et les manifestations de l'année 2011



**Le 09 janvier 2011 : cérémonie des vœux**

**Le 19 février 2011 : repas de la Société de Chasse de Bailleulmont**

**Le 26 mars 2011 : banquet des Anciens Combattants de Bailleulmont**

**Le 03 avril 2011 : le parcours du cœur**

Comme chaque année, organisé par les trois B (Basseux, Bailleulval, Bailleulmont) et l'Amicale de Bailleulmont. Cette année, le départ a eu lieu à Rivière.

**Les 30 avril et 01 mai 2011 : la grande fête communale**

Ducasse, brocante, repas, apéritif ont animé notre commune durant ces deux jours de mai. Organisée avec la participation de l'Amicale.

**Le 02 mai 2011 : gouter des aînés**

**Le 08 mai 2011 : cérémonie de l'armistice de la seconde guerre mondiale**

Souvenir, pose d'une gerbe aux monuments aux morts et au cimetière avec la participation de l'association des Anciens Combattants de Bailleulmont, puis verre de l'amitié dans la salle communale offert par la commune.

**Le 21 mai 2011 : voyage à Lille pour le concert de Yannick Noah, organisé par le comité des fêtes**

**Le 27 mai 2011 : "la fête des voisins" organisée par l'Amicale**

**Le 18 juin 2011 : célébration de l'appel du Général de Gaulle**

Souvenir, pose d'une gerbe aux monuments aux morts avec la participation de l'association des Anciens Combattants de Bailleulmont, puis verre de l'amitié dans la salle communale offert par la commune.

**Le 25 juin 2011 : voyage dans les Flandres, organisé par l'Amicale**

**Le 13 juillet 2011 : Fête Nationale**

Repas et retraite aux flambeaux – animations organisées par la commune.

**Le 14 juillet 2011 : Fête Nationale**

Rassemblement devant le monument aux morts. Distribution de livres de prix aux élèves de notre commune - jeux traditionnels, tir à la carabine, avec la participation de l'Amicale.

**Le 20 août 2011 : la traditionnelle grillade de l'Amicale de Bailleulmont**

**Le 08 octobre 2010 : opération brioches**

90 brioches ont été vendues au bénéfice de l'APEI.

**Le 11 novembre 2011 : cérémonie de l'armistice de la première guerre mondiale**

Souvenir, pose d'une gerbe aux monuments aux morts et au cimetière avec la participation de l'association des Anciens Combattants de Bailleulmont, puis verre de l'amitié dans la salle d'évolution offert par la commune.

**Le 19 novembre 2011 : soirée Beaujolais Nouveau, organisé par le Comité des Fêtes**

**Le 26 novembre 2011 : la fête de Saint-Eloi, organisée par l'Amicale de Bailleulmont**

**Les 03 et 04 décembre 2011 : l'Amicale participe au Téléthon**

Ramassage des bouchons plastique et vente de brioches pour le Téléthon.

**Le 18 décembre 2011 : l'Arbre de Noël de la commune**

Un spectacle de magie offert par l'Amicale de Bailleulmont, passage du Père Noël, distribution de friandises et des colis de Noël par la commune, verre de l'amitié pour les plus grands.

## Quelques-uns des événements 2011 : la cérémonie des vœux



Vœux et remise de médailles à Mme Marie Leuillier et M.Guy Blampain





# Quelques-uns des événements 2011 : la cérémonie des vœux



20 ARTOIS SUD

**BAILLEULMONT**

Samedi 15 janvier 2011

## La consolidation et la rénovation de l'église dès cette année

À la salle des fêtes, dimanche, les Bailleulmontois se sont déplacés à la fois pour recevoir les vœux de la municipalité présentés par leur maire, Jacques Carpentier, et pour assister à une mise à l'honneur de deux de leurs concitoyens. Les élus, le personnel municipal, les membres de la chorale et des différentes associations, personne n'a été oublié dans les chaleureux remerciements adressés par Jacques Carpentier. Une attention particulière a été demandée à l'égard des personnes souffrantes, dans la peine ou seule. Des félicitations ont

été adressées aux onze habitants récompensés par le syndicat mixte de la région d'Avesnes-Le-Comte dans le cadre du concours 2010 des villages fleuris.

### Logement social au presbytère

L'an dernier, des chantiers comme ceux de l'abri à l'école, de la mise en conformité de l'accès à la réserve incendie de la place ou de réparations de chaussées et voiries ont été terminés ou réalisés.

2011 sera consacré à l'achat d'un

terrain à proximité de l'école et à des travaux plus importants comme la consolidation et la rénovation de l'église, des travaux d'isolation à l'école, la restauration de la chapelle route de Bailleulval, la mise aux normes du réseau de défense contre l'incendie. Sans oublier l'entretien de la voirie mise à mal par les conditions hivernales. Parallèlement, le CCAS entreprendra avec l'aide du PACT la rénovation complète du presbytère, réhabilité pour devenir un logement social. Un programme chargé pour 2011 !

### Deux médaillés à l'honneur

Marianne Leullier a été mise à l'honneur. Travaillant dans la vente depuis l'âge de 17 ans, elle a gravi tous les échelons et exerce désormais en qualité de responsable dans une grande surface de Péronne. Le diplôme et la médaille or et vermeil du travail lui ont été remis.

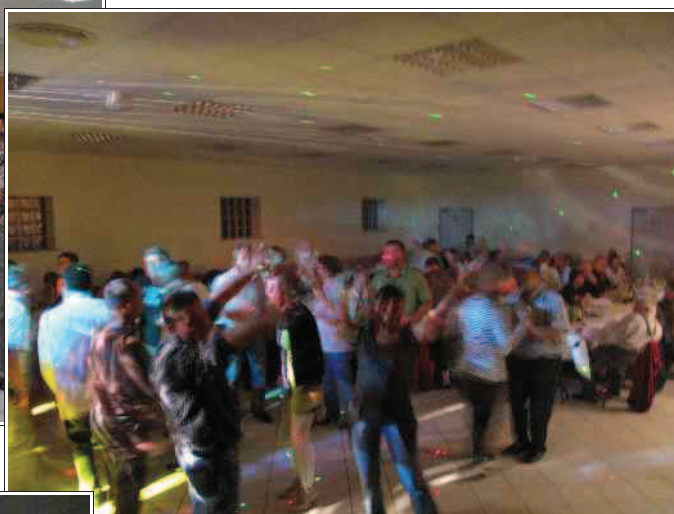
Guy Blanpain s'est vu remettre la médaille départementale, régionale et communale pour plus de trente ans passés au service de ses administrés. Entré au conseil municipal en 1971, il a été maire de 1972 à 1995, redevenant conseiller municipal jusqu'en 2001 puis maire honoraire en 2002. ■



De nombreuses personnalités du secteur ont fait le déplacement avec les habitants pour écouter les vœux de Jacques Carpentier.

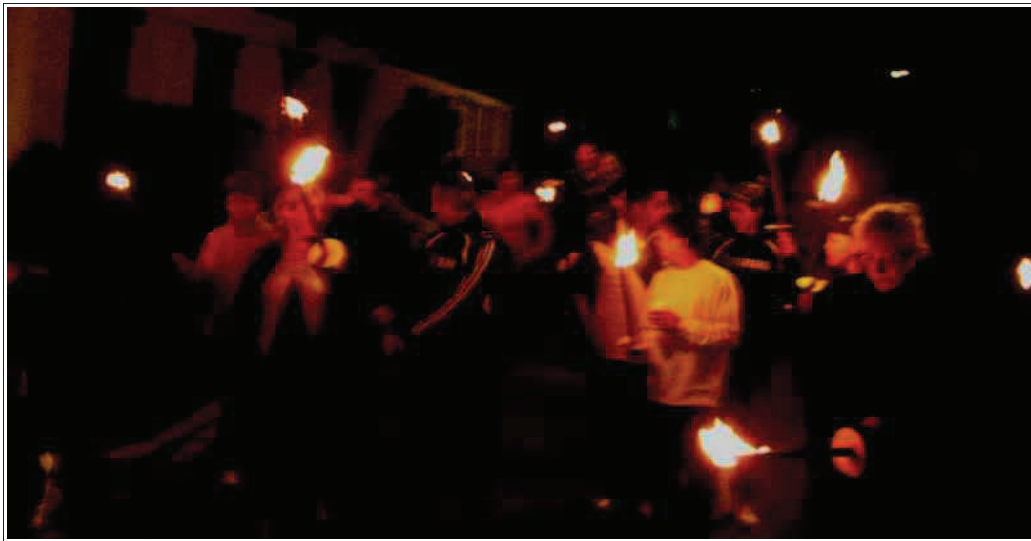


# Quelques-uns des événements 2011 en images : la fête communale





## Quelques-uns des événements 2011 : le 13 juillet



## Quelques-uns des événements 2011 : l'arbre de Noël communal





# Le mot de la Société de Chasse de Bailleulmont



La Société de chasse de  
BAILLEULMONT vous présente  
ses meilleurs voeux de santé et  
bonheur pour 2012

Pour le bureau  
Hélène Fournier  
Présidente





# Le mot de l'Amicale de Bailleulmont



*L'amicale se joint à moi pour vous souhaiter  
une très bonne année 2012  
et surtout  
une très bonne santé.*

*Je vous remercie de votre présence  
pour l'année 2011  
et je compte sur vous pour l'année 2012.*

*Je remercie également tous les bénévoles  
avant, pendant et après chaque manifestation.*

*Daniel Savaux*



# Bailleulmont sur le net



## Le site communal :

La commune de Bailleulmont possède un site internet depuis juin 2003.

Celui-ci a subi une grosse mise à jour en février 2010, avec une nouvelle mise en page. Actuellement, le site est composé de 6 rubriques, contenant un total de 29 articles. On y trouve, entre autres, des informations pratiques, l'agenda des manifestations, des photos, les comptes rendus des Conseil Municipaux de l'année en cours ...

Depuis sa mise à jour en février 2010, on recense un total de 5450 visites. L'année 2011 voit une augmentation de la fréquentation avec 3010 consultations contre 2200 en 2010. 11 visites par jour ont lieu en moyenne. L'article le plus consulté reste celui présentant la Com. des Com. avec 650 visites. Viennent ensuite :

- Article sur le RPI - 605 consultations
- Transport par autocar – 585 consultations
- Les vœux du Maire – 531 consultations
- Les comptes rendus des Conseils Municipaux – 495 consultations
- Un peu d'histoire – 483 consultations

C'est en janvier 2011 que la fréquence a été la plus forte avec 326 visites.

Le site web communal est remis à jour régulièrement. S'il peut-être considéré comme une vitrine de notre village, il reste avant tout un outil d'information pour ses habitants. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos idées, de vos articles afin d'améliorer ses pages.

Vous pouvez accéder au site web communal à l'adresse : <http://mairie.bailleulmont.free.fr/>

## Un nouveau site :

Par ailleurs, nous tenons à vous signaler la mise en ligne d'un nouveau site internet qui a pour objet l'histoire de notre village : "*Bailleulmont, un village ... .. une histoire*". L'auteur de ce nouveau site est Nicolas Cailleret

Vous pouvez consulter ce nouveau site à l'adresse : <http://bailleulmontunvillage.jimdo.com/>





# Il y a 50 ans...



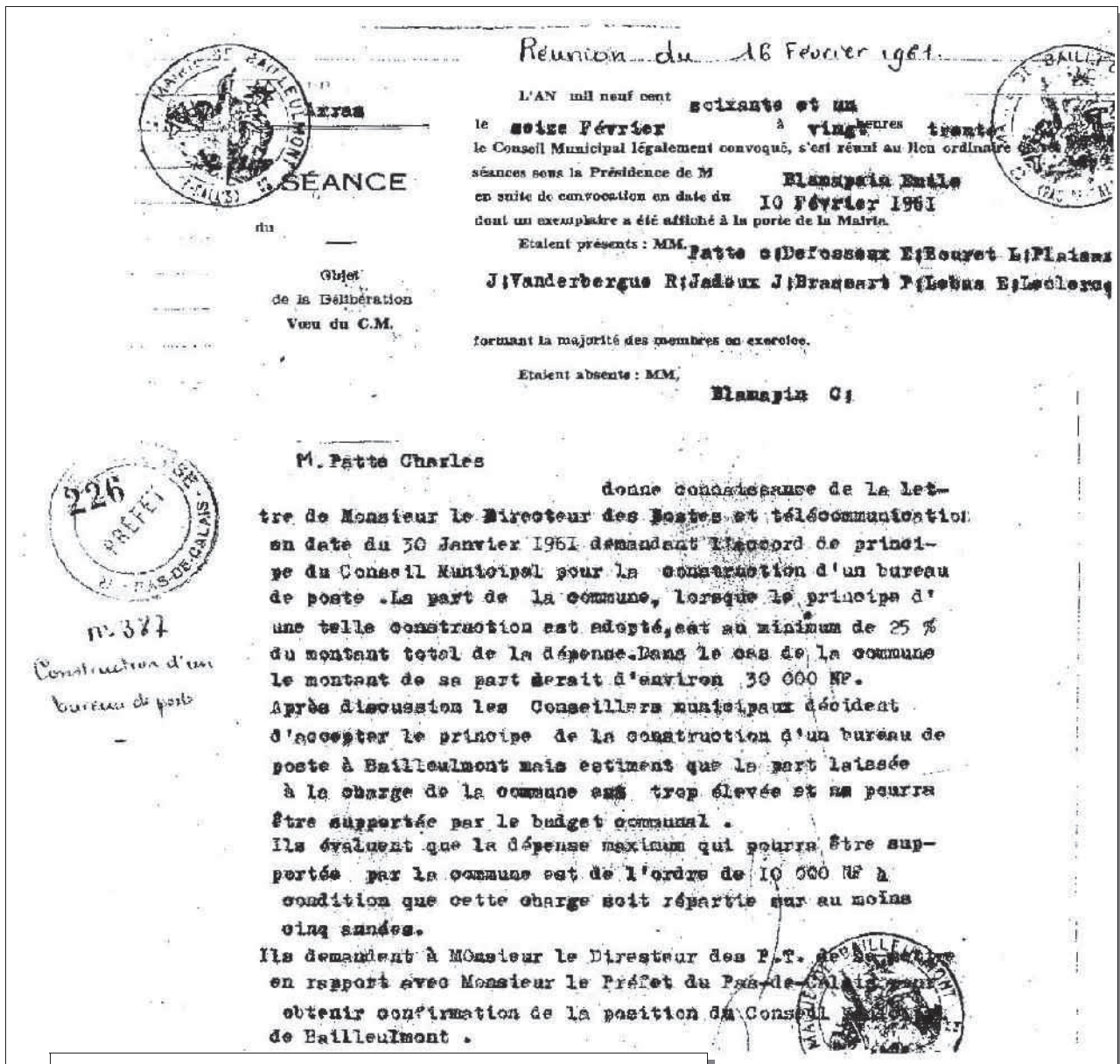
... C'était l'année 1961

Voici un petit retour en arrière sur notre commune.

**Le Conseil Municipal était composé de :**

**Maire :** Monsieur Emile BLAMPAIN.

**Conseillers :** Emile BLAMPAIN, Charles PATTE, Emile DEFOSSEUX, Paul LECLERCQ, Clément BLAMPAIN, Jean PLAISANT, Jean JADOUX, Emile LEBAS, Roger VANDERBERGUE, Paul BRASSART, Louis BOURET



Délibération pour la construction du bureau de poste

La Paroisse était assurée par l'Abbé Paul ATTAGNANT

L'école : L'instituteur était Monsieur Jean-Baptiste POIRIER

Nombre d'habitants : 250

*Séance du 20 Avril 1961*

---

REPUBLIQUE FRANCAISE      EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
 Département du Pas-de-Calais      CONSEIL MUNICIPAL  
 Arrondissement d'ARRAS  
 Canton de BEAUMETZ-les-LOGES  
 Commune de **BAILLEULMONT**

**OBJET : Aménagement des chemins ruraux du "Fond de Pommier" et de la "Voie d'Ayette"**

*L'an mil neuf cent soixante et un, le 20 Avril à 20 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Blampain Maire, en suite de convocation en date du 18 Avril, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.*

**ETAIENT PRESENTS :** *zous les conseils municipaux en entier*

**ETAIENT ABSENTS :** *Neun*

M. *Paul Charly* est élu Secrétaire.

La séance ouverte,

Sur les propositions de M. le Maire, le Conseil Municipal charge le service des Ponts et Chaussées de l'étude et de la direction des travaux **d'aménagement des chemins ruraux du "Fond de Pommier et de la "Voie d'Ayette"**.

La mission du Service des Ponts et Chaussées s'accomplira conformément aux prescriptions de la loi du 29 Septembre 1948 et de l'arrêté interministériel du 7 Mars 1949, ainsi que l'arrêté du 17 Avril 1958.

Il est exonéré en particulier de la responsabilité pécuniaire et décennale prévue par les articles 1792 et 2270 du Code Civil.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE.

*18 MAI 1961*  
Pour la Préfet  
*Le Chef de Division Délégué*

*Leders*  
*Brassart*  
*Verdun*  
*Blampain*  
*Wicquart*  
*Paul*

Délibération pour l'aménagement des chemin ruraux du "Fond de Pommier" et de la "Voie d'Ayette"

Il agriculteurs :

y avait dans notre village 18

Emile BLAMPAIN, Paul BRASSART, Jean JADOUX, Jean WERQUIN, Claude WICQUART, Paul



CHOISY, Charles PATTE, Louis BOURET, Louis VAHE, Roger VANDERBERGUE, Henri CHOISY, Paul COUSIN, Léon DUJARDIN, Paul COUSIN, Edmond GUILBERT, Abel FLAMENT, Marius GODE, Paul VANDENPOORTEN



Beaumont-les-Loges

SEANCE

OBJET :

Application du décret  
N°54-1096 du 10 Novembre  
1954, relatif à la distri-  
bution de lait dans les  
écoles en 1960-61

*Vo et approuvé  
étant prévu que la subvention  
allouée est faite à 270 NF.  
Arrêté le jour 1962  
N. 393*

L'an mil neuf cent soixante et un, le quinze juin  
à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de  
ses séances, sous la présidence de M. Blampain Emile  
en suite de convocation en date du onze juin  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM. Blampain C.; Bouret L.; Jadoux J.; Vanderbergue  
R.; Leclercq P.; Patte C.; Brassart P.; Lebas Emile; Plaisant J.;

Étaient absents : MM. Defosseux Emile

M. Patte Charles est élu Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne connaissance de la circula-  
re préfectorale en date du 17-4-61 indiquant le nouveau  
mode d'attribution des subventions prévues par le décret  
N°54-1096 du 10 Novembre 1954 relatif à la distribution  
de lait dans les écoles. Il signale que  
1°) Les distributions de lait ont été organisées comme cha-  
que année à l'école du 4 Novembre 1960 au 24 Mars 1961  
2°) 90 distributions ont été effectuées  
3°) 30 élèves ont bénéficié de ces distributions.  
4°) 0,20 litres de lait ont été distribués à chaque enfant  
par jour.  
5°) Qu'il s'agissait de lait pris à la ferme et bouilli par  
les soins de l'instituteur.  
6°) Le lait valant 0,50 NF le litre le prix d'une ration est  
est donc de 0,10 NF.  
7°) La dépense totale pour l'année a été de 270 NF.  
Après discussion les Conseillers Municipaux décident

1°) De faire bénéficier les enfants fréquentant les établi-  
sements publics du 1° degré de la commune des distributions  
de lait.  
2°) d'inscrire au budget additionnel de 1961 la somme de  
270 NF tant en dépense qu'en recette Article 6010 Dépenses  
et article 7373 recettes  
3°) Sollicite la subvention de la caisse départementale  
scolaire prévue en application du décret précité.  
4°) Approuve le programme d'utilisation ci dessus prévu  
par Monsieur le Maire ci dessus.  
Pour copie certifiée conforme au registre des délibéra-  
tions

Distribution de lait dans les écoles

### On comptait 6 Artisans :

Maurice CUVILLIER (Maréchal Ferrant), Georges DIRUIT (Couvreur), Marius PLAISANT (Dépanneur TSF-TV), Jean POUILLAIN (Cordonnier), Emile LEBAS (Maçon), Henri DENEUVILLE (Couvreur)

### Il y avait aussi 4 commerçants :

Rolande PATTE (Café-Commerce), Narcisse CUVILLIER (Café-Commerce), Marthe BRASSART (Epicerie), Julia PATTE (Mercerie)

OBJET: F.I.R.  
Tranche communale  
Fraction : Chemins ruraux

L'an mil neuf cent soixante et un, le vingt deux juillet

La séance ouverte, le Président informe le Conseil Municipal  
- que la commune est inscrite au programme 19.01 du Fonds d'Investissement Routier - Tranche communale ( fraction chemins ruraux )  
arrêté par la Commission Départementale en sa séance du 26 Juin 1961  
pour les travaux suivants :

| Désignation des chemins ruraux        | Nature des travaux | Montant des travaux subventionnés |
|---------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|
| Chemins d'Ayette et du Fond de Pommer | Aménagement        | 6.000 NF.-                        |

- qu'elle peut bénéficier au titre de ce programme d'une subvention totale de 3.000 N.F. représentant 50 % de la dépense ci-dessus;
- qu'il appartient à la commune, avant toute demande de versement, de procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget communal :

1°- en recettes, la subvention attribuée, soit : 3.000 N.F

2°- en dépenses, un crédit de : 6.000 N.F

correspondant au montant total des travaux inscrits au programme précité, soit le double de la subvention. Ce crédit couvert :

- par la subvention d'un montant de : 3.000 N.F

- par le produit de la taxe de voirie assésant 4 l. de prest.

à concurrence d'un montant de : 3.000 N.F.

Fait et délibéré à Bailloumont le 22 juillet 1961

Pour copie conforme  
LE MAIRE,

Le Receveur certifie l'existence de disponibilités budgétaires

VU et PROPOSÉ, le 31 JUIL. 1961  
l'Ingénieur T.P.E

*Bl. Patte*

APPROUVE, le 4 SEPT 1961  
Pour le PRÉFET,  
Chef de Division délégué



F.I.R. : Fond d'investissement routier

et 3 bergers : Paul COUSIN, Julien FLAMENT, François DEMAILLY

On comptait aussi 3 conscrits : Michel BODELOT, Emile PATTE, Gilbert PIERRU





Séance du 24. 12. 1961



COMMUNE DE Baillieux-lez-Arras

Pas de Calais

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT

Arras

CANTON

Beaumont les Loges

SÉANCE

n° 402

OBJET :

Dépassement de crédits  
exercice 1960

L'an mil neuf cent soixante et un, le vingt quatre Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BLAMPAIN Emile, en suite de convocation en date du vingt deux Décembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM. Tous les Conseillers Municipaux en exercice

Étaient absents : MM.

M. PATTE Charles est élu Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président demande le Conseil Municipal approuve les dépassements de crédits de l'exercice 1960 constatés aux comptes déjournés ci-dessous :

- C. 2316 Entretien service communal 2.700,00
- C. 6322 Subvention Centre St-Jacques 1.100,00
- C. 638 Travaux sur routes départementales 1.000,00
- C. 63 Charges exceptionnelles 1.000,00
- C. 637 Charges exceptionnelles 1.000,00

Les crédits nécessaires à cette régularisation seront pris sur les fonds libres.

Pour copie conforme  
Baillieux-lez-Arras le 24 Décembre 1961  
Le Maire



3<sup>e</sup> DIVISION - 1<sup>er</sup> BUREAU  
VO & APPRISÉ  
Arras, le 30 DECE 1961  
Pour le Préfet  
Le Chef de Division Délégué



Handwritten signatures: Lefebvre, Patte, Van Damme, Blainant, etc.

Dépassement de crédits

### Le registre d'état civil notait :

- 2 Naissances :** Cécile DUJARDIN, Philippe GORRIEZ
- 1 Mariage :** Marcel POULAIN et Renée LEBAS
- 6 Décès :** Eugénie PECQUEUX, Jeanne BROUET, Alfred ROGEZ, Nicole BLAMPAIN, Michelle BLAMPAIN, Laurence LEBAS.



L'Association Historique des communes des Vertes Vallées vous informe :

ASSOCIATION HISTORIQUE DE FICHEUX

le 7 juillet 2011

ET ENVIRONS

1 RUE DE L'Abbiette 62173 FICHEUX

TEL 03 21 22 44 79

TEL 03 20 93 54 23

*MV le Maire de Beillevue*

MMES et MRS les Membres du Conseil municipal

L' Association Historique et la communauté de communes des VERTES VALLEES ont élaboré depuis quelques mois un BLOG sur l'HISTOIRE et LE PATRIMOINE DE NOS VILLAGES .La réalisation technique en a été assurée par Valérie Gressier au cyber centre de Rivière sous la direction de Mme Bugnicourt. Ce blog aborde l'origine des villages, la vie avant 1789, l'histoire du lieu de culte, les traditions locales, la mémoire des guerres et présente quelques documents photographiques sur les villages.

Nous vous invitons à le consulter et à en faire la publicité auprès des habitants de vos communes respectives .N'hésitez pas à laisser des commentaires pour améliorer le blog . Nous vous en remercions d'avance

**[assohistoficheux.canalblog.com](http://assohistoficheux.canalblog.com)**

**ou Association Historique de Ficheux**

Avec mes meilleurs sentiments

Le Président

Souillart Jean Marie





# Attention rectificatif

## Horaires d'ouverture des 7 déchèteries



Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Aubigny-en-Artois</b>                                   | Lundi : <b>FERMÉE</b><br>Mardi : de 14h à 18h<br>Mercredi : de 9h à 12h<br>Jeudi : de 9h à 12h<br>Vendredi : de 16h à 20h<br>Samedi : de 10h à 18h<br>Dimanche : <b>FERMÉE</b>  | Lundi : <b>FERMÉE</b><br>Mardi : de 14h à 17h<br>Mercredi : <b>FERMÉE</b><br>Jeudi : de 9h à 12h<br>Vendredi : de 16h à 18h<br>Samedi : de 10h à 18h<br>Dimanche : <b>FERMÉE</b>                 |
| <b>Avesnes-le-Comte</b>                                    | Lundi : <b>FERMÉE</b><br>Mardi : de 10h à 12h et de 16h à 18h<br>Mercredi : de 10h à 12h et de 16h à 18h<br>Jeudi : de 14h à 18h<br>Vendredi : de 16h à 20h<br>Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h<br>Dimanche : <b>FERMÉE</b> | Lundi : <b>FERMÉE</b><br>Mardi : de 16h à 18h<br>Mercredi : de 10h à 12h<br>Jeudi : <b>FERMÉE</b><br>Vendredi : de 16h à 19h<br>Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h<br>Dimanche : <b>FERMÉE</b> |
| <b>Fonquevillers</b>                                       | Samedi : de 14h à 18h<br>Dimanche : de 9h à 13h   | Samedi : de 10h à 12h et de 13h à 16h  |
| <b>Saulty<br/>Bailleul-aux-Cornailles<br/>Sus St Léger</b> | Samedi : de 14h à 18h<br>Dimanche : de 9h à 13h   | Samedi : de 10h à 15h  |
| <b>Gouy-en-Ternois</b>                                     | Samedi : de 9h à 12h  | Samedi : de 9h à 12h   |

# A savoir : l'APC



La commune de Bailleulmont et La Poste ont reconduit l'existence de l'Agence Postale Communale.

La nouvelle employée est Mademoiselle **Elodie PLAISANT** qui succède à Madame BOUBET à compter du Samedi 01 octobre 2011.

Les nouveaux créneaux d'ouverture sont les suivants :

- **Lundi matin de 09 H 00 à 11 H 00**
- **Mercredi matin de 09 H 00 à 11 H 00**
- **Samedi matin de 09 H 00 à 12 H 00**

Nous espérons que vous continuerez à faire vivre et à développer ce service public devenu très rare en milieu rural.

Voici les opérations de services postaux et financiers que vous pouvez effectuer à l'APC :

## Services postaux :

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires).
- Vente de timbres-poste à usage courant :
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster
- Emballages Colissimo M et L (en option emballages Colissimo 1 bouteille, XL et S)
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- Retrait de lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost
- Dépôt des procurations courrier
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition

## Services financiers et prestations associées :

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours
- Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350 euros par opération
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
  - Des demandes de services liées aux CCP
  - Des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 euros
  - Des procurations liées aux services financiers
  - Des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours
  - Des versements d'espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours

Vous pouvez contacter l'APC par téléphone aux heures d'ouverture au **03.21.15.21.64**.

Enfin, nous vous rappelons que vous pouvez profiter des heures d'ouverture pour venir faire des photocopies ou remettre des dossiers destinés à la Mairie.

Nous espérons que toutes ces précisions vous seront utiles pour apprécier la décision et l'engagement pris entre La Poste et la commune de Bailleulmont.



***Comité de rédaction :***  
***La Commission Communication***  
***Le Conseil Municipal***



***Chemin du Malauny***



***Commune de Bailleulmont – janvier 2012***